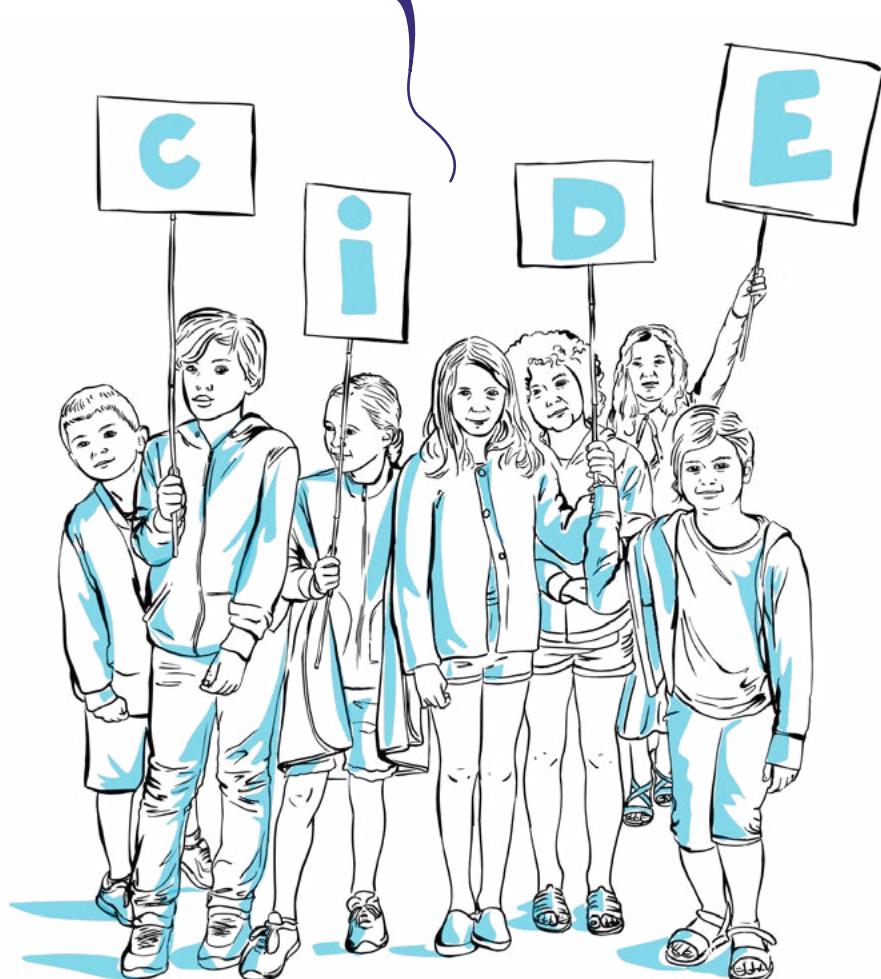


Cause des Enfants

La Convention Internationale
des **Droits de L'Enfant**
s'installe à l'École.

Dossier complet
Lettres
n°1 à 3



Dossier pédagogique 2022

3 lettres pour 3 jours d'activités autour de la CIDE

La Convention Internationale
des **Droits de L'Enfant**
s'installe à l'École.



Cliquez dans
le sommaire
pour atteindre
les pages.



Dans les pages
suivantes cliquez
sur ce symbole
pour revenir au
sommaire.

Sommaire

Préambule 3

Lettre 1

Le droit aux loisirs et à la culture	6
Jouer, c'est sérieux.....	7
L'écho des mots.....	8
En débat.....	9
En action.....	10
L'écho des pages	11

Lettre 2 (document sonore en ligne sur Radio PiLi)

Le droit à une identité	12
En débat.....	13
En action.....	13
L'écho des pages	13

Les auteurs

Ce dossier pédagogique est une production du groupe de travail *Cause des Enfants* de l'OCCE à savoir :

Christine CADORET

Patricia COULEILIS

Jean-Pierre DEMOULIN

Myriam DERVEAUX

Patrick MAGNIER

Patrick MAHOT

Philippe PAILLARD

Mylène RALJEVIC

Marie-France SANGLA

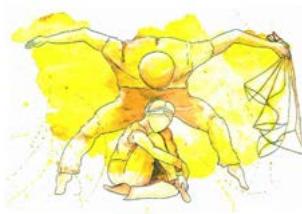
Thierry TITONE

Lettre 3

Le droit à la protection contre les conflits armés	14
L'écho des mots.....	15
En débat.....	16
En action.....	17
L'écho des pages	18

LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT (version simplifiée) 19

Annexes lettre 1	20
Annexes lettre 2	23
Annexes lettre 3	24



Préambule

Défendre les droits des enfants est un combat de tous les instants, aussi le groupe de travail, « Chantier Cause des enfants » de la fédération OCCE y contribue en proposant comme les années précédentes un éventail de ressources pédagogiques pour aider les enseignants à faire connaître ou approfondir quelques droits édictés par la CIDE ratifiée par la France voilà déjà 33 ans.

La situation de crise économique, géopolitique et climatique à laquelle nous sommes quotidiennement confrontés ne favorise pas la prise en compte des droits de l'enfant. Pourtant les collectifs avec lesquels nous agissons interpellent régulièrement les représentants de l'État afin que l'enfance soit au cœur de leurs choix politiques. Ces actions sont d'autant plus importantes que la France sera auditionnée cette année par le comité des droits de l'enfant de l'ONU pour faire le bilan de sa mise en œuvre des recommandations de 2017. Parce qu'il est important, chacun à la place qui est la sienne, de veiller au respect des principes de la Convention, le groupe propose de travailler sur trois droits qui insistent sur la protection, la place de l'enfant et sa reconnaissance en tant qu'enfant dans une société qui a tendance à les ignorer.

Trois objectifs plus que jamais d'actualité en 2023 :

- ▶ promouvoir un esprit émancipateur,
- ▶ inciter les enfants et les jeunes à participer aux décisions qui les concernent,
- ▶ mettre l'accent sur la primauté de l'intérêt supérieur de l'enfant dans la Convention relative aux droits de l'enfant en particulier dans le domaine de la protection, de l'identité et de la culture.

Considérant que l'école est un lieu privilégié pour permettre aux enfants de s'exprimer, de participer activement aux projets dont ils sont partie, d'apprendre le débat et la tolérance, de découvrir l'ensemble de leurs droits et de leurs responsabilités, nous partageons avec vous un ensemble de ressources pédagogiques destinées à favoriser la discussion et la réflexion.

Nous vous proposons donc de fêter le 33ème anniversaire de la signature de la CIDE le 20 novembre 2022 à partir de trois lettres-ressources, dans lesquelles nous mettons en lumière trois droits particulièrement mis à mal cette dernière année parmi l'ensemble de ceux énoncés dans les 54 articles de la CIDE.

Au fil de l'année, nous continuerons à partager des idées, des ressources pour vous permettre d'alimenter une réflexion sur la CIDE avec vos élèves.

Le Chantier « Cause des Enfants » de l'OCCE reste à votre disposition et vous pouvez nous joindre par courriel à : cause-des-enfants@occe.coop

La Convention Internationale des Droits de L'Enfant s'installe à l'École.

[Retour au sommaire](#)

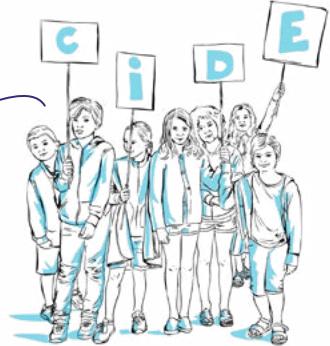


3 lettres pour 3 jours (ou plus) de débats et d'échange autour de la CIDE

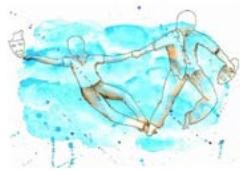
Dans ces trois lettres, vous trouverez cinq rubriques :



- ▶ L'illustration du jour 
- ▶ la proposition d'une ou plusieurs poésies, parce que l'enfance doit se jouer avec poésie et parce que l'accès à la culture est un droit, et parce qu'on aime ça, nous aussi, la poésie.
- ▶ Nous continuons avec un dispositif de débat, pour questionner ensemble le droit présenté, et approfondir, parfois, la notion qui nous intéresse.
- ▶ Des actions concrètes sont également suggérées, car oui, les droits de l'enfant doivent dépasser la théorie pour s'incarner dans le quotidien des enfants, et prendre la forme de l'agir, d'une action, de quelque chose à faire...
- ▶ Enfin, parce que le livre est un possible médiateur, nous vous présentons une sélection bibliographique. Cette année nous vous suggérons également d'autres formats et supports. Là encore, le choix est difficile tant il y a de belles propositions...



Cause des Enfants



Lettre n°1 : Le droit aux loisirs et à la culture.

Le développement physique, mental, spirituel, moral et social des enfants passe par la garantie de l'accès de tous à des moments de récréation et d'enrichissement culturel.

Cette première lettre sera l'occasion de réfléchir ensemble aux inégalités qui ont pu se creuser ces dernières années du fait du contexte économique et sanitaire.

Lettre n°2 : Le droit à une identité.

Ce droit garanti par les états permet à chaque enfant de s'inscrire dans une histoire, une filiation, et d'exister comme personne.

Cette lettre prend cette année un nouveau format radiophonique qui s'inscrit dans le développement de PiLi, la radio de l'OCCE, sous la forme d'un podcast qui s'adresse directement aux enfants.

Lettre n°3 : Le droit à la protection contre les conflits armés.

Cette dernière lettre trouve bien sûr un écho dans l'actualité internationale, et vise à sensibiliser les enfants à la situation de leurs camarades réfugiés en France ou restés dans des pays qui connaissent actuellement des conflits.

Elle met l'accent sur la réflexion collective qui peut être menée, avec l'aide d'un adulte bienveillant et attentif à ce sujet sensible.

Le chantier "Cause des enfants" de l'OCCE a fait réaliser une affiche

"Mes 10 droits fondamentaux"

ainsi que des marque-pages que vous pouvez demander à votre association départementale OCCE (dans la limite des stocks disponibles).

Cette affiche est également téléchargeable en ligne :

<http://www2.occe.coop/cause-des-enfants-protection-de-la-cide>



La Convention Internationale
des **Droits de L'Enfant**
s'installe à l'École.

[Retour au sommaire](#)



Lettre n°1 - jour 1
Le droit aux loisirs et à la culture

Le droit aux loisirs et à la culture

Avant de commencer

Avant d'exploiter les lettres, l'enseignant peut faire rechercher et expliciter aux élèves quelle image symbolise le droit travaillé :

- Quelle image symbolise le droit aux loisirs et à la culture ? Pourquoi ?
- ou proposer de s'exprimer sur l'illustration du jour.



Illustration : Mylène RALJEVIC

Article 31- Le droit aux loisirs, à la culture et au repos:

Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.



La Convention Internationale des Droits de L'Enfant s'installe à l'École.

[Retour au sommaire](#)



Lettre n°1 - jour 1
Le droit aux loisirs et à la culture

Jouer, c'est sérieux

Jouer est essentiel, incontournable, et pour l'enfant c'est aussi important de jouer que de manger et dormir. L'enfant qui ne satisfait pas ses besoins vitaux meurt. On peut mourir physiquement et psychiquement. C'est tellement vrai et reconnu par les spécialistes de l'enfance, que les Droits de l'enfant ont inscrit comme nécessité absolue dans les articles de sa convention, les besoins physiologiques et les besoins psychiques, parmi lesquels le jeu occupe une place majeure.

Un peu d'histoire:

Le jeu dans l'art : vous trouverez une sélection d'œuvres d'art au fil des siècles, de l'Antiquité, en passant par le Moyen Age, la Renaissance, jusqu'à nos jours, à partir de tableaux issus du site Internet "perezartsplastiques.com" et pouvez, par exemple, faire un focus sur le jeu des 7 différences, afin de mettre en avant le droit à la Culture et le goût du jeu à travers l'histoire:

Voici un jeu des 7 différences de 1532 :



Dans une salle du musée du Prado, on peut découvrir le premier jeu des 7 différences créé par Charles Quint. En 1532, l'empereur avait commandé un portrait à Jacob Seisenegger, le célèbre peintre autrichien. Il dut poser pendant des heures et des heures avec son chien qui n'arrêtait pas de bouger et d'aboyer en réclamant de la nourriture.

Lorsque la toile fut enfin terminée, l'empereur décida d'inviter sa cour pour le vernissage. Mais il craignait que le gens s'ennuient à contempler son auguste personne, dont l'image était déjà fort célèbre. Charles Quint demanda donc au Titien, un autre peintre de sa connaissance, de réaliser une copie du tableau, mais en veillant à y inclure 7 différences. Les invités auraient ainsi un jeu pour s'occuper et tromper leur ennui.

Le vernissage fut un succès et le prince Maurice de Saxe fut le premier à trouver les 7 différences, ce qui lui valut une belle récompense sous la forme d'un cheval blanc. Depuis ce temps-là, le jeu des 7 différences est souvent utilisé pour occuper adultes et enfants lorsqu'ils s'ennuient. Mais on y gagne rarement un cheval blanc...

Cause des Enfants



La Convention Internationale
des **Droits de L'Enfant**
s'installe à l'École.

[Retour au sommaire](#)

Lettre n°1 - jour 1
Le droit aux loisirs et à la culture



L'écho des mots



Les devinettes de la langue au chat,

David Dumortier, é
d. Rue du Monde,
collection Une petite poignée de poèmes,
2021.

Un peu du mystère de notre langue, un peu de la musique des sons, beaucoup de fantaisie... et voilà que 36 devinettes nous invitent à jouer en poésie. En voici un extrait :

*C'est tout mou
et ne tarde pas
à vous monter au nez
C'est la? c'est la?
(la moutarde)*



La Convention Internationale des Droits de L'Enfant s'installe à l'École.

[Retour au sommaire](#)

Lettre n°1 - jour 1
Le droit aux loisirs et à la culture



En débat - En action

Nos droits en débat

Rappeler les règles du débat :

- ▶ Nous avons le droit de dire ce que nous pensons, de changer d'avis, le droit de ne rien dire si nous ne voulons pas nous exprimer. Nous écoutons celui qui parle. Tout est juste et intéressant.
- ▶ Les participants se mettent en cercle, assis sur des chaises ou au sol.
- ▶ L'animateur du débat pose une question au groupe. Pour y répondre, nous ferons tourner un bâton de parole. Seul celui qui a le bâton peut parler. Les autres écoutent.
- ▶ Une même question peut se traiter en 3 tours de groupe maximum. L'animateur peut éventuellement relancer ou recentrer les échanges.
- ▶ Ensuite, nous changeons de question. N'hésitons jamais à reformuler lorsque cela semble nécessaire.

À notre tour, nous ne sommes pas obligés de parler, on peut passer le bâton au voisin, mais il est souhaitable que chacun s'exprime au moins une fois.

L'animateur du débat rappelle l'article de la CIDE ou sa thématique.

Vous pouvez bien-sûr inventer d'autres règles, d'autres modes de débat tant que ceux-ci profitent à l'expression et l'échange d'idées pour un réel moment d'écoute et d'échanges.

Débat 1

Questions à débattre :

- *La «règle du jeu» est-elle nécessaire ?*
- *C'est quoi un jeu ?*
- *Pourquoi on joue ?*

Débat 2

A partir des affirmations suivantes, l'enseignant déclenche des situations de débat mouvant.

- *Jouer, c'est perdre son temps.*
- *Les enfants ont le droit de jouer, pas les adultes.*
- *Il faut être riche pour avoir des loisirs.*

Le débat mouvant consiste à soumettre une proposition à un groupe, puis à demander aux participants de prendre physiquement position pour ou contre elle en allant d'un côté ou de l'autre de la salle, correspondant à l'affirmation ou à la négation.

Après avoir laissé un temps de réflexion pour élaborer des arguments au sujet, on lance le débat avec la consigne suivante : « *formulez des arguments pour expliquer votre position sur ce sujet, et mettez-vous à droite si vous êtes pour, à gauche si vous êtes contre ; vous pouvez changer de côté si vous êtes convaincus par les arguments de l'autre partie* ».

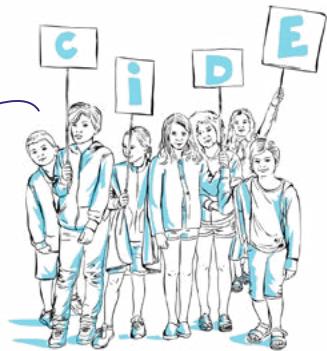
Cause des Enfants



La Convention Internationale des **Droits de L'Enfant** s'installe à l'École.

[Retour au sommaire](#)

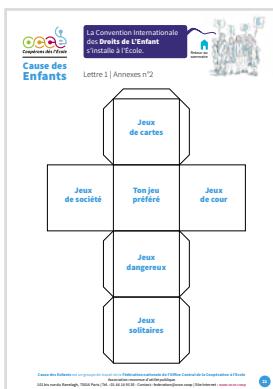
Lettre n°1 - jour 1
Le droit aux loisirs et à la culture



Nos droits
En débat - **En action**

Activité 1

Le dé de l'entrevue



Les dés à lancer peuvent être construits avec les élèves, à raison d'un dé par groupe, ou le patron joint en annexe peut être imprimé et assemblé. Les 6 faces auront les inscriptions suivantes: " Jeux de cartes; Jeux de société; Jeux de cour; Jeux dangereux; Ton jeu préféré; Jeux solitaires ".

En petits groupes puis en groupe-classe, il est proposé aux élèves de s'exprimer sur leurs connaissances et goûts à propos des différents types de jeux inscrits sur les faces du dé.

Annexe n° 2

Activité 2

Le Bingo des Arts

Mode d'emploi du Bingo :

Temps: 15 minutes

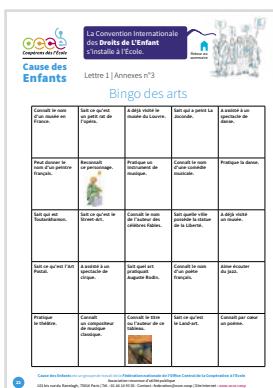
Démarche:

1- Distribuer à chaque élève une grille de bingo

2- Expliquer le but du jeu : « Vous devez trouver des camarades qui répondent aux énoncés écrits dans les cases de votre carte.

3- Les élèves vont donc interroger leurs camarades. Si l'un d'eux répond positivement à un énoncé, il écrit son prénom dans la bonne case. Le prénom d'un élève ne peut figurer qu'une seule fois sur la carte.

4- Mettre fin à l'activité lorsque tous les élèves ont réussi à remplir une ligne ou une colonne. Les élèves peuvent s'entraider, coopérer.



Annexe n° 3

Cause des Enfants



La Convention Internationale des Droits de L'Enfant s'installe à l'École.

Lettre n°1 - jour 1 Le droit aux loisirs et à la culture

[Retour au sommaire](#)



L'écho des pages



► **TOI, MOI ET TOUS LES AUTRES,**
Marcos Farina,
Rue du Monde, 2021

Dans ce livre, il y a des enfants qui débordent de joie, d'autres qui font une tête vraiment triste. Certains s'amusent fort bien ensemble pendant que d'autres s'ennuient, seuls dans leur coin... Si tous vont au lit le soir, ils ne mangent pas tous la même chose. Et quand certains font pipi debout, d'autres le font assis... En fait, tout nous distingue et tout nous réunit. La preuve : nous sommes tous capables de rêver. Mais aucun de nos rêves ne se ressemble !



► **CABANES AMIES,**
Delphine Roux,
Evelyne Mary,
Rue du Monde, 2021

On commence par aimer la nature, les arbres, puis on fabrique des cabanes, où il fait bon se mettre à l'abri, entre amis... Et, peu à peu, on apprend à dessiner des maisons, à construire, pour un jour partir sur les routes du monde et bâtir des habitations, des écoles, et inventer sa propre vie... jamais très loin des arbres, bien sûr.



► **A QUOI TU JOUES ?**
Marie-Sabine Roger,
Anne Sol,
Sarbacane, publié en collaboration avec Amnesty International, 2018.

Les garçons, ça joue pas à la dinette, ça fait pas de la danse, ça saute pas à la corde et surtout, ça pleure jamais. Les filles, ça joue pas au foot, c'est pas bricolage, ça peut pas piloter des avions et encore moins des fusées. Tout le monde sait ça. Sauf que ce n'est pas la réalité.



► **TOUS LES ENFANTS ONT DROIT À LA CULTURE,**
Alain Serres,
Aurélia Fronty,
Rue du Monde, 2019

Une promenade joyeuse au pays de la danse, de la musique, de la peinture, du théâtre... pour découvrir les mille belles émotions qui se cachent derrière le mot culture. Et pour rêver que tous les enfants du monde puissent un jour grandir en liberté, nourris du travail des savants, des saltimbanques et des artistes.

Autres ressources:

Une ressource théorique:

- **JOUER POUR GRANDIR,**
Sophie Marinopoulos,
Editeur Fabert Eds,
Collection Temps d'Arrêt Lecture, 2013

Plus l'enfant grandit, plus le jeu a mauvaise réputation, surtout à «l'âge de raison». Apprendre et jouer seraient au regard du monde des adultes, inconciliables : une idée erronée, puisque c'est en jouant que l'enfant apprend. L'enfant, dès sa naissance, a un besoin vital de jouer pour entrer en contact avec son environnement.

En chanson :

- “*La croisade des enfants*”, Jacques Higelin
- “*Mistral gagnant*”, Renaud
- “*Jeux d'enfants*”, Lulu Gainsbourg
- “*Petit Jeu*”, Ours et M.
- “*Cézanne peint*”, France Gall
- “*Ela*”, Yannick Noah

En vidéo:

Film d'animation :

None of that



<https://www.youtube.com/watch?v=J49kdqrvSfk&t=46s>

Alike



<https://www.youtube.com/watch?v=kQjtK32mGJQ>



La Convention Internationale des **Droits de L'Enfant** s'installe à l'École.

[Retour au sommaire](#)



Lettre n°2 - jour 2
Le droit à une identité

Le droit à une identité

Pour cette deuxième lettre qui aborde le «Droit à l'identité», nous avons choisi une version un peu différente de celle adoptée pour les autres lettres.

Ainsi les enfants vont devoir être attentifs aux mots et écouter ce que nous avons préparé spécialement pour eux. Nous leur proposons effectivement de « lire cette deuxième lettre avec leurs oreilles ». Elle dure 22 minutes et vous y trouverez les mêmes rubriques que dans les autres lettres.

Très bonne écoute à tous... [Place à la lettre radiophonique sur l'identité !](#)

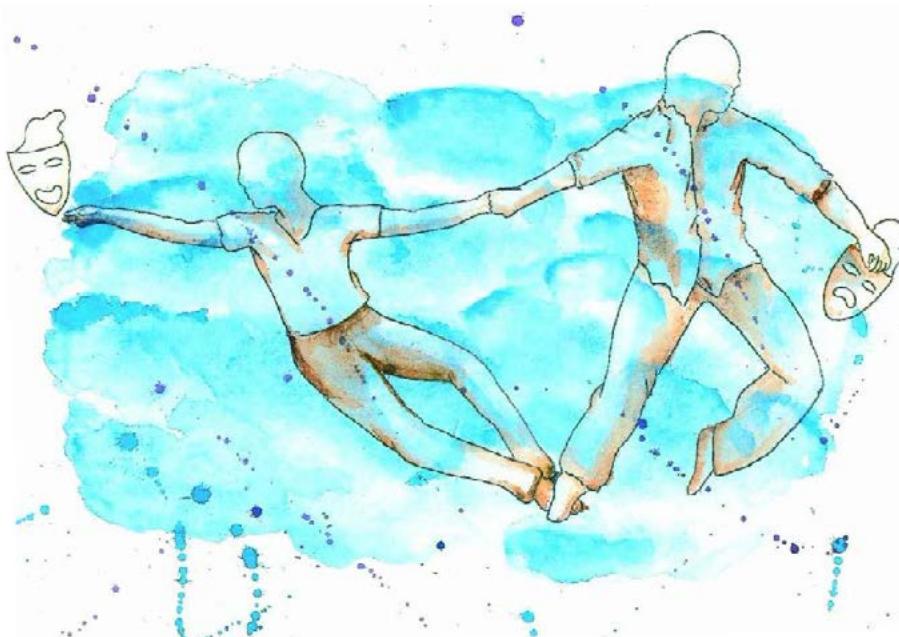


Illustration : Mylène RALJEVIC

Avant de commencer

Avant d'exploiter les lettres, l'enseignant peut faire rechercher et expliciter aux élèves quelle image symbolise le droit travaillé :

- Quelle image symbolise le droit à une identité ? Pourquoi ?
- ou proposer de s'exprimer sur l'illustration du jour.

Articles 7 et 8 : Le droit de chaque enfant d'avoir une identité
L'enfant a le droit d'avoir un nom dès la naissance, et que ce nom soit reconnu officiellement par le gouvernement. Chaque enfant doit pouvoir conserver son nom, son domicile et sa famille.



La Convention Internationale des **Droits de L'Enfant** s'installe à l'École.

[Retour au sommaire](#)



Lettre n°2 - jour 2
Le droit à une identité

Nos droits

En débat - En action



avec un débat Dac / Pas dac

Nos droits

En débat - **En action**



avec deux activités proposées et un retour possible au chantier Cause des enfants

L'écho des pages

Autres ressources:

En chanson :

Rocé - Album complet : Identité en crescendo

https://www.youtube.com/playlist?list=OLAK5uy_njD2GkVXicaX-GVPt6ZaGPPz3P7H4N_uQ

Les Têtes raides - l'identité

<https://www.youtube.com/watch?v=EppL5axd5oY>

En vidéo :

Mouton

de Zeina ABIRACHEB : <https://vimeo.com/354843501>



Très bonne écoute à tous... Place à la lettre radiophonique sur l'identité !



La Convention Internationale des **Droits de L'Enfant** s'installe à l'École.

[Retour au sommaire](#)



Lettre n°3 - jour 3
Le droit à la protection de la vie privée



Le droit à la protection contre les conflits armés

Avant de commencer

Avant d'exploiter les lettres, l'enseignant peut faire rechercher et expliciter aux élèves quelle image symbolise le droit travaillé :

- Quelle image symbolise le droit à la protection contre les conflits armés ? Pourquoi ?
- ou proposer de s'exprimer sur l'illustration du jour.

Fin 2021, **89 millions** de personnes vivaient déplacées de force hors de leur lieu de résidence, dont **27 millions** étaient des réfugiés, c'est-à-dire sous la protection d'un autre pays que le leur.

En mai 2022, le monde a atteint le record peu réjouissant de plus de **100 millions** de personnes déplacées. Cela représente presque 1% de la population mondiale.

Les enfants, qui représentent **3 humains sur 10**, sont plus importants à être concernés par cet exil forcé et représentent **4 déracinés sur 10**.

En France, l'accueil des réfugiés et demandeurs d'asiles est organisé par les services de l'Etat, des organismes publics, des associations et bénévoles. Tous les enfants en France, même s'ils viennent d'arriver de l'étranger, ont le droit d'être scolarisés.



Illustration : Mylène RALEVIC

Article 38- Protection en temps de guerre:

Les enfants ont le droit d'être protégés en temps de guerre. Aucun enfant de moins de 15 ans ne peut faire partie de l'armée ou participer à des combats.

Article 22- Les droits de l'enfant réfugié:

L'enfant contraint de quitter son pays a le droit d'être considéré comme réfugié. Il sera protégé par le droit international (des lois communes à tous les pays), et par cette Convention, qu'il soit seul, avec ses parents ou d'autres adultes.



La Convention Internationale des Droits de L'Enfant s'installe à l'École.

[Retour au sommaire](#)



Lettre n°3 - jour 3
Le droit à la protection de la vie privée

L'écho des mots

L'enfant est mort

Andrée Chédid

Le village s'est vidé
de tous ses combattants

Rivé à sa mitraillette
dont les rafales de feu
viennent d'achever l'enfant
L'ennemi tremble d'effroi
à l'abri d'un vieux mur

Tout est propre autour :
le ciel
la mer
l'été rieur
les pins

L'ennemi
a lancé loin
par-delà les collines
ses vêtements et son arme
son histoire et ses lois

Pour se coucher en pleurs
à deux pas d'une fontaine
sous l'ombre d'un oranger

Près du corps de l'enfant.

Promesse

Laëtitia Sioen

Je construirais un refuge
Et un jardin d'abondance
Quand nos pas en exils
Seront arrêtés
Je ferais réconcilier les êtres
Et ouvrir le cœur des géants
Quand nos enfants
Seront insoumis
Je ferais ruisseler la lumière
Et s'envoler le silence
Quand nos guerres
Seront abolies
Je ferais tracer la route
Et habiter le monde
Quand tous les hommes
Seront réconciliés

Autres poèmes en références:

- **Enfants de la guerre,**
Véronique Audelon
- **Il y a,**
Guillaume Apollinaire
- **Le Dormeur du Val,**
Poème écrit par Rimbaud en 1870.
Il avait tout juste 16 ans



La Convention Internationale des Droits de L'Enfant s'installe à l'École.

[Retour au sommaire](#)



Lettre n°3 - jour 3
Le droit à la protection de la vie privée

Nos droits En débat - En action

Nos droits en débat

Rappeler les règles du débat :

- ▶ Nous avons le droit de dire ce que nous pensons, de changer d'avis, le droit de ne rien dire si nous ne voulons pas nous exprimer. Nous écoutons celui qui parle. Tout est juste et intéressant.
- ▶ Les participants se mettent en cercle, assis sur des chaises ou au sol.
- ▶ L'animateur du débat pose une question au groupe. Pour y répondre, nous ferons tourner un bâton de parole. Seul celui qui a le bâton peut parler. Les autres écoutent.
- ▶ Une même question peut se traiter en 3 tours de groupe maximum. L'animateur peut éventuellement relancer ou recentrer les échanges.
- ▶ Ensuite, nous changeons de question. N'hésitons jamais à reformuler lorsque cela semble nécessaire.

À notre tour, nous ne sommes pas obligés de parler, on peut passer le bâton au voisin, mais il est souhaitable que chacun s'exprime au moins une fois.

L'animateur du débat rappelle l'article de la CIDE ou sa thématique.

Vous pouvez bien-sûr inventer d'autres règles, d'autres modes de débat tant que ceux-ci profitent à l'expression et l'échange d'idées pour un réel moment d'écoute et d'échanges.

L'enseignant peut partir d'une situation d'accueil d'un élève réfugié en classe ou de la vidéo de l'accueil des enfants ukrainiens dans une école italienne, dont le lien est en ressources; et interroger :

“Et nous dans tout ça ?

Qu'est-ce qu'on fait ? Qu'est-ce qu'on ferait dans cette situation ?”

« Une image vaut mieux que mille mots »:

Une photo pourrait être un point de départ au débat.



Réfugiée de guerre coréenne avec son bébé, 1951
source : Archives nationales américaines -WikiCommons

En références:

En Italie,
[ces réfugiés ukrainiens acclamés par 200 écoliers](#)

Pour des cycles 2,
[un film d'animation bouleversant sur les effets tragiques de la guerre](#),



Et la vidéo intégrée dans cet [article](#) de l'UNHCR, plutôt pour des cycles 3.

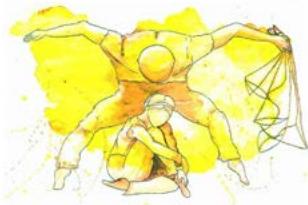
Deux films d'animation:

L'Île de Giovanni,
de Mizuho Nishikubo, 2013,



Flee, de Jonas Poher Rasmussen, 2021.





Des sources cinématographiques sont également disponibles:

Le Voyage de Fanny,
Lola Doillon, 2015,

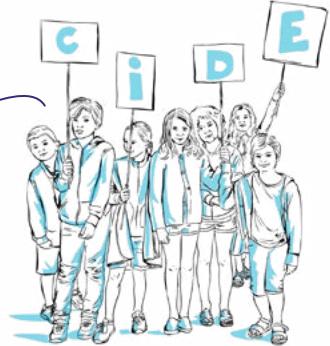
La traversée,
Florence Mialhe, 2021,
lire également l'article correspondant dans A&E n°286, janvier-février 2022 pages 40-41.

Un sac de billes,
Christian Duguay, 2017

La Convention Internationale des Droits de L'Enfant s'installe à l'École.

[Retour au sommaire](#)

Lettre n°3 - jour 3
Le droit à la protection de la vie privée



Nos droits

En débat - **En action**

Nos droits en action

Activité 1: **Enquête**

Les enfants recueillent des témoignages sur les guerres en France et autour, et le déplacement ou évacuation de populations civiles dans les zones frontalières, pour produire un support communicable à l'échelle de la classe ou de l'école: capsule radio ou vidéo, journal, exposition...

Il peut rester des anciens qui ont vécu cette période (par exemple : Nord de la France), la région peut avoir accueilli des réfugiés (exemple de la France Libre). Il s'agirait de faire percevoir par les enfants que le réfugié n'est pas systématiquement étranger, qu'une partie de la population française a été réfugiée. Les bibliothèques, médiathèques, familles, associations et fonds historiques locaux peuvent être des ressources pour chaque école.

Activité 2:

Le guide et l'aveugle, jeu coopératif d'éducation à la paix

Ce jeu est basé sur la confiance réciproque et la protection mutuelle.

Une personne a les yeux bandés ; une autre personne la conduit d'abord avec le bras autour de la taille, ensuite par la main, enfin par le bout d'un doigt. Au tour suivant, on permute les rôles.

But du jeu :

- Mener les participants non-voyants le long d'un parcours.
- Permettre de communiquer sans l'usage de la parole
- Développer la confiance au sein du groupe
- Créer de la complicité entre participants

Le guide de l'aveugle est extrait du classeur des jeux coop disponible en ligne :

<http://www2.occe.coop/ressource/jeux-coop-classeur>



Pause réflexive :

- Comment vous sentez-vous ?
- Que permet ce jeu ?
- Que nous apprend-il ?
- Comment le rendre plus facile / plus difficile ?
- Que faisons-nous en plus de jouer ?

Variantes

et prolongements :

- Guider par un doigt seulement et si l'aveugle est confiant, uniquement par la voix !
- Mettre un guide avec 2 joueurs aux yeux bandés !
- La diligence avec 1 cocher et 4 à 6 chevaux aveugles !
- Un joueur aux yeux bandés peut marcher dans l'espace limité par un cercle des autres joueurs qui se donnent la main pour arrêter le joueur aveugle quand il le faut.

Remarques : Ce jeu peut être fait sur plusieurs séances.

La phase de métacognition est importante pour permettre de décrire les sensations.

Attention : certains enfants ne supportent pas d'avoir les yeux bandés.

Cause des Enfants



La Convention Internationale des Droits de L'Enfant s'installe à l'École.

[Retour au sommaire](#)



Lettre n°3 - jour 3 Le droit à la protection de la vie privée



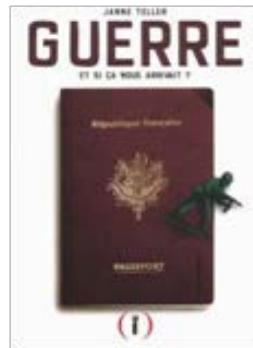
► **UN SAC DE BILLE,**
Joseph Joffo,
ed. JC Lattès, 1973.

Paris, 1941. La France est occupée. Joseph et Maurice, deux frères juifs âgés de dix et douze ans, partent seuls sur les routes pour tenter de gagner la zone libre. A partir de 11 ans.



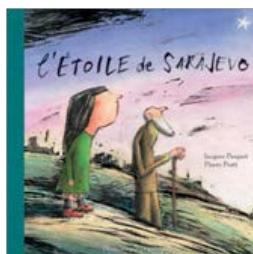
► **Y'A PAS DE PLACE CHEZ NOUS,**
Andrée Poulin,
Enzo Mariano,
Éditions Québec Amérique,
2016.

Ici, on parle des victimes de la guerre qui tentent de migrer vers un nouveau pays pour échapper aux bombes. Ils deviennent des sans-pays qui se promènent avec leur bateau dans des conditions difficiles. Malheureusement, chaque fois qu'ils aperçoivent des terres les gens les chassent en disant « Y'a pas de place chez nous ». Pour feuilleter l'album, [CLIQUEZ ICI](#).



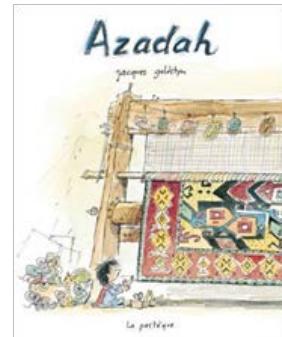
► **GUERRE : ET SI ÇA NOUS ARRIVAIT ?,**
Janne Teller,
Jean-François Martin,
Éditions Des grandes personnes, 2015.

Dans ce petit roman, on nous propulse dans un monde fictif. Et si la guerre se déclenait dans un pays occidental comme la France. Que deviendrais-tu et comment ta vie changerait? C'est ce qui est décrit dans ce livre où l'on voit toutes les épreuves que doivent vivre les gens touchés par les conflits mondiaux.



► **L'ÉTOILE DE SARAJEVO,**
Jacques Pasquet et
Pierre Pratt,
Éditions Dominique et compagnie, 2008.

Une réalité un peu différente, on se déplace en Bosnie où les conflits font rage dans l'univers d'Amina. On la retrouve dans une cave où elle tente d'oublier les bruits de guerre en se remémorant des souvenirs heureux. Puis, alors que sa mère est endormie, elle décide de sortir dehors car elle étouffe. Quel choc en voyant comment son univers a changé.



► **AZADAH,**
Jacques Goldstyn,
Éditions La Pastèque, 2016.

On découvre une petite fille afghane dans son pays en guerre qui vit le départ d'une femme occidentale qui semble compter beaucoup pour elle. Elle la supplie de l'emmener avec elle, mais ce n'est pas possible. La femme part, mais elle décide de laisser à la fillette tous ses bagages. En regardant le contenu du sac, elle a une idée. La jeune fille va créer une montgolfière et elle réussit à partir à l'aventure et à aller explorer le monde.

Autres ressources:

En chanson:

“Manhattan-Kaboul”,
Axelle Red/Renaud

“Parce qu'on vient de loin”,
Corneille

“Enfants de guerre”,
Charles Aznavour

“Rentrez chez vous”,
Big Flo et Oli

En images :



Réfugiée de guerre Coréenne et son bébé 1951

En vidéo :

Belfast,
de Kenneth Branagh, 2021

Cause des Enfants

La Convention Internationale des Droits de L'Enfant s'installe à l'École.

[Retour au sommaire](#)



LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT (version simplifiée)

- Art. 1.** Jusqu'à 18 ans, tu es un enfant.
- Art. 2.** Tous les enfants ont les mêmes droits.
- Art. 3.** Tu as droit au bien-être.
- Art. 4.** Tu as le droit d'exercer tes droits.
- Art. 5.** Tu as le droit qu'on t'aide à apprendre.
- Art. 6.** Tu as droit à la vie.
- Art. 7.** Tu as droit à un nom et à une nationalité.
- Art. 8.** Tu as le droit qu'on protège ton identité.
- Art. 9.** Tu as le droit de vivre avec tes parents.
- Art. 10.** Tu as le droit de retrouver ta famille.
- Art. 11.** Tu as le droit de te déplacer en toute liberté.
- Art. 12.** Tu as droit à la liberté d'opinion.
- Art. 13.** Tu as droit à la liberté d'expression.
- Art. 14.** Tu as droit à la liberté de pensée et de religion.
- Art. 15.** Tu as le droit de rejoindre d'autres groupes.
- Art. 16.** Tu as le droit d'avoir une vie privée.
- Art. 17.** Tu as droit à l'information.
- Art. 18.** Tes parents sont responsables de toi.
- Art. 19.** Tu as le droit à la protection contre les mauvais traitements.
- Art. 20.** Tu as le droit à la protection si tu n'as pas de famille.
- Art. 21.** Tu as le droit à l'adoption.
- Art. 22.** Tu as le droit à la protection si tu as dû fuir ton pays.
- Art. 23.** Tu as droit à des soins spéciaux si tu as un handicap.
- Art. 24.** Tu as droit à la santé et à des soins médicaux.
- Art. 25.** Tu as le droit qu'on s'occupe de toi en cas de placement dans un centre.
- Art. 26.** Tu as droit à une aide de ton pays si tes parents sont pauvres.
- Art. 27.** Tu as le droit à la protection contre la pauvreté.
- Art. 28.** Tu as le droit d'aller à l'école.
- Art. 29.** Tu as le droit qu'on t'apprenne à te débrouiller dans la vie.
- Art. 30.** Tu as le droit à la protection si tu fais partie d'une minorité.
- Art. 31.** Tu as droit aux loisirs, au repos et au jeu.
- Art. 32.** Tu as le droit à la protection contre le travail des enfants.
- Art. 33.** Tu as le droit à la protection contre la drogue.
- Art. 34.** Tu as le droit à la protection contre l'exploitation sexuelle.
- Art. 35.** Tu as le droit à la protection contre la vente d'enfants.
- Art. 36.** Tu as le droit à la protection contre les autres formes d'exploitation.
- Art. 37.** Tu as le droit à la protection contre la torture et l'emprisonnement.
- Art. 38.** Tu as le droit à la protection contre la guerre.
- Art. 39.** Tu as le droit qu'on t'aide si on t'a fait du mal.
- Art. 40.** Tu as le droit à une justice adaptée à ton statut d'enfant.
- Art. 41.** Tu as le droit à la protection par les lois de ton pays.
- Art. 42.** Si les lois de ton pays protègent mieux les droits que ce que prévoit la Convention, ce sont elles qui doivent être appliquées.

Ceci est une version vulgarisée et simplifiée de la Convention internationale des droits de l'enfant adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989. La deuxième partie de la CIDE relative à sa promotion et ses dispositions d'application n'est pas reprise ici.



Source : [Amnesty international Jeunes Belgique](#)

La Convention Internationale
des **Droits de L'Enfant**
s'installe à l'École.

[Retour au sommaire](#)



Lettre 1 | Annexes n°1

Illustration Mylène Raljevic,
membre du chantier *Cause des Enfants*

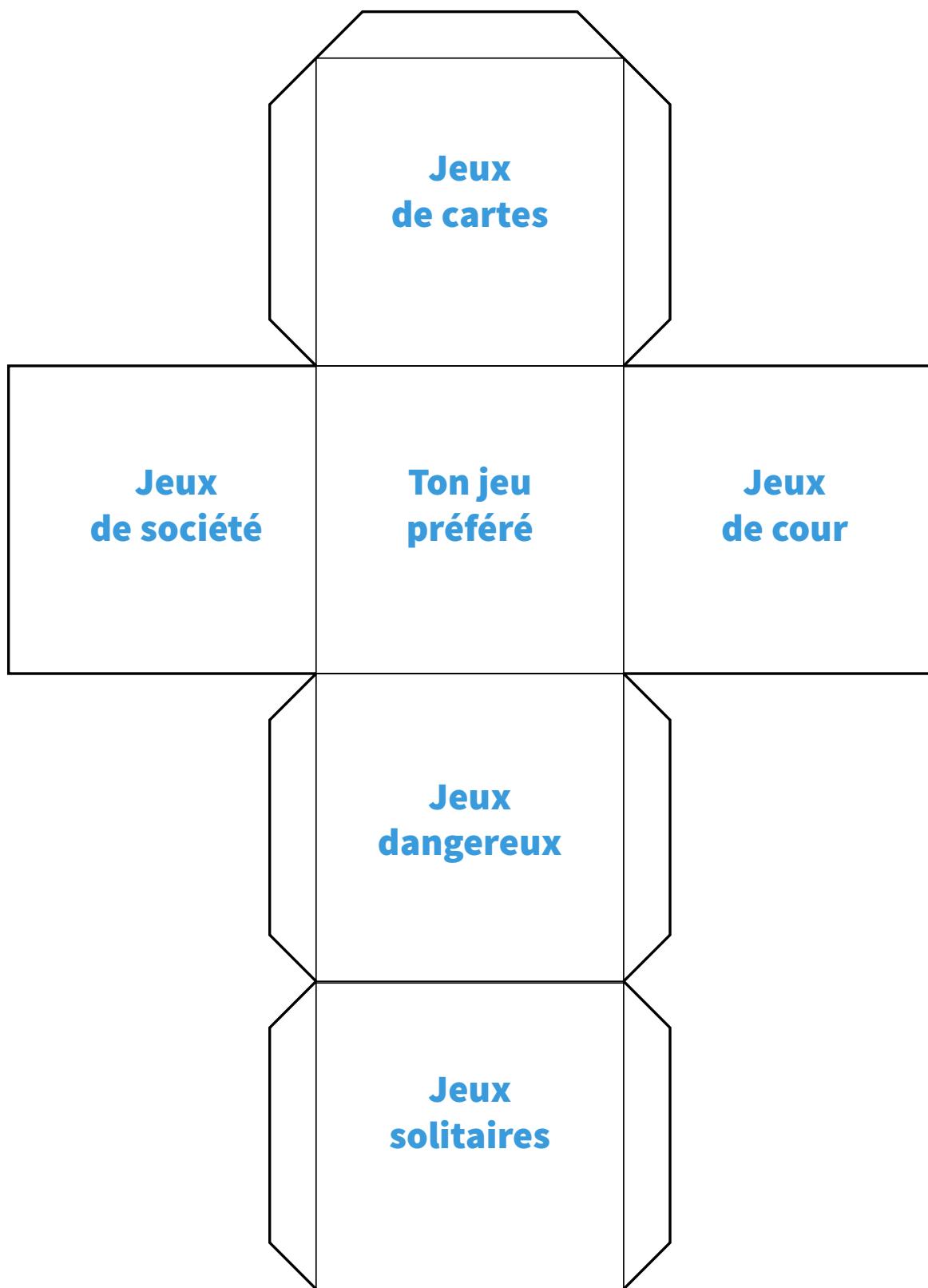


La Convention Internationale
des **Droits de L'Enfant**
s'installe à l'École.

[Retour au sommaire](#)



Lettre 1 | Annexes n°2





Lettre 1 | Annexes n°3

Bingo des arts

Connaît le nom d'un musée en France.	Sait ce qu'est un petit rat de l'opéra.	A déjà visité le musée du Louvre.	Sait qui a peint La Joconde.	A assisté à un spectacle de danse.
Peut donner le nom d'un peintre français.	Reconnait ce personnage. 	Pratique un instrument de musique.	Connaît le nom d'une comédie musicale.	Pratique la danse.
Sait qui est Toutankhamon.	Sait ce qu'est le Street-Art.	Connaît le nom de l'auteur des célèbres Fables.	Sait quelle ville possède la statue de la Liberté.	A déjà visité un musée.
Sait ce qu'est l'Art Postal.	A assisté à un spectacle de cirque.	Sait quel art pratiquait Auguste Rodin.	Connaît le nom d'un poète français.	Aime écouter du jazz.
Pratique le théâtre.	Connaît un compositeur de musique classique.	Connaît le titre ou l'auteur de ce tableau. 	Sait ce qu'est le Land-art.	Connaît par cœur un poème.

La Convention Internationale
des **Droits de L'Enfant**
s'installe à l'École.

[Retour au sommaire](#)



Lettre 2 | Annexes n°4

Illustration Mylène Raljevic,
membre du chantier *Cause des Enfants*



La Convention Internationale
des **Droits de L'Enfant**
s'installe à l'École.

[Retour au sommaire](#)



Lettre 3 | Annexes n°5

Illustration Mylène Raljevic,
membre du chantier *Cause des Enfants*



Cause des Enfants est un groupe de travail de la **Fédération nationale de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole**

Association reconnue d'utilité publique

101 bis rue du Ranelagh, 75016 Paris | Tél. : 01 44 14 93 30 - Contact : federation@occe.coop | Site Internet : www.occe.coop

La Convention Internationale
des **Droits de L'Enfant**
s'installe à l'École.

[Retour au sommaire](#)



Lettre 3 | Annexes n°6



Réfugiée de guerre coréenne avec son bébé, 1951 - source : Archives nationales américaines -WikiCommons

Cause des Enfants

La Convention Internationale des **Droits de L'Enfant** s'installe à l'École.

[Retour au sommaire](#)



Cause des Enfants

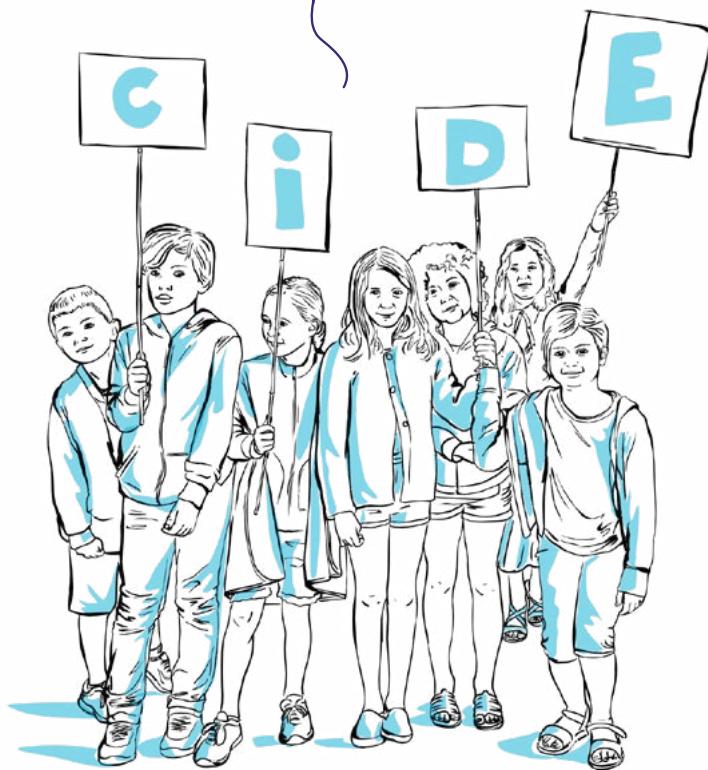
La Convention Internationale des **Droits de L'Enfant** s'installe à l'École.

[Retour au sommaire](#)



Cause des Enfants

La Convention Internationale
des **Droits de L'Enfant**
s'installe à l'école.



Retrouvez d'autres ressources pédagogiques
sur le site de la fédération nationale de l'OCCE

www.occe.coop

dans la page *Cause des enfants*
dans la rubrique *Nos actions*.